



LA CRÉATION DANSÉE ET LA QUESTION DES DROITS CULTURELS EN PAYS BASQUE

5^{ANS} 1000 POUR LES TERRITOIRES DOCTORANTS

Observer l'articulation entre les personnes et le rapport qu'elles entretiennent à leur culture et à la création dansée par le prisme des droits culturels.

En préparation

Année 1

Année 2

Année 3

En finalisation

Problématique et enjeux

Comment des droits qui visent la personne sont-ils mobilisés dans la création dansée, en Pays Basque, pour la reconnaissance d'une entité collective ?

- **Enjeux 1 :** Saisir la façon dont la pratique collective de la danse permet à la personne de participer à la vie culturelle du Pays Basque.
- **Enjeux 2 :** Questionner la force de la création et étudier le lien avec la tradition de danse.
- **Enjeux 3 :** Confronter les échelles où les droits culturels sont interprétés pour saisir l'articulation entre le droit, le politique, et la participation à la vie culturelle.

Laboratoire et structure d'accueil

- **Centre Georg Simmel :** Ce laboratoire de recherche franco-allemand est composé d'une équipe de recherche pluridisciplinaire aux sujets de recherche variés.
- **Institut ARI :** Il est implanté à Bayonne et rattaché au laboratoire Passages. Son équipe fait de la musique un outil de compréhension des sociétés.
- **Institut Culturel Basque :** C'est une association loi 1901 qui œuvre depuis sa création en 1990 à soutenir la culture basque en accompagnant notamment les acteurs culturels. Ses actions s'étendent sur tout le Pays Basque et au-delà.

Méthode

- Un poste d'observation au sein de l'Institut Culturel Basque avec un rôle de coordinatrice dans l'ethnopôle.
- L'observation participante, complétée d'entretiens semi-directifs et de captations audiovisuelles, se fera auprès des personnes qui identifient leur pratique dansée comme étant une participation à la vie culturelle du Pays Basque.

3 niveaux d'observation :

- L'échelle individuelle et intime : quelles sont les perceptions, la manière dont le corps prend forme et les émotions ressenties qui sont mobilisées dans l'expression de l'identité culturelle qui peut être partagée ?
- Le niveau du groupe : comment les personnes coopèrent pour créer ?
- Au niveau institutionnel et l'échelle macro des résolutions internationales : quels sont les impacts des droits culturels sur les politiques publiques et culturelles ?

Ustaritz (64)



Cas pratique

Les cas étudiés prendront pour cible la façon dont les personnes coopèrent pour participer à la vie culturelle du Pays Basque par la création dansée. Cette coopération qui sera étudiée peut donner lieu à différentes formes de participation à la vie culturelle parfois beaucoup plus large que les personnes à l'initiative du projet.

Les points de vigilance des cas qui seront étudiés :

- Les particularités corporelles partagées ensemble lors des créations artistiques et la coopération qui permet au monde de la danse basque d'exister.
- Les conséquences de la mobilisation des droits culturels dans les formes de créations dansées en Pays Basque.
- Les cadres juridiques implémentés par l'irruption des droits culturels dans le débat public et dans les textes de loi



Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.

(DUDH, 1948 : article 27-1).